

classe, semblable à celle décrite pour les murs des quais, sauf que les assises pourront avoir 12 pouces d'épaisseur. Les lits des pierres dans les murs de refend seront de toute l'épaisseur de ceux-ci. Les murs latéraux auront 3 pieds d'épais et les boutisses y entreront de l'avant à l'arrière. Les pierres de couverture n'auront pas moins de 18 pouces d'épaisseur.

39. Les consoles supportant les conduits des chaînes auront 2 pieds 6 pouces de long sur 1 pied de large et 1 pied 6 pouces de profondeur; elles auront 1 pied 6 pouces dans les murs latéraux supérieurs de la chambre du caisson, une saillie de 1 pied du parement et les arêtes de leurs faces inférieures seront arrondies à un rayon de 6 pouces.

40. Les pierres formant les conduits des chaînes auront 4 pieds 6 pouces de longueur sur 2 pieds de largeur et 1 pied d'épaisseur; elles seront enfoncées de 6 pouces dans la maçonnerie des murs latéraux et jointoyées au-dessus des axes des consoles. On pratiquera dans les joints de ces pierres des rainures en V de 6 pouces de profondeur pour former des trous de 3 pouces carrés et on les solidifiera au moyen de goujons en pur ciment de Portland.

41. Les pierres des murs auxquelles seront fixés les rouleaux des chaînes auront chacune 4 pieds de longueur sur 2 pieds de largeur et 2 pieds d'épaisseur; on y percera des trous pour six boulons de 1 pouce de diamètre. Toutes les pierres seront posées dans les murs latéraux.

42. Les coussinets des poutres au-dessus de la chambre du caisson auront 6 pieds de longueur, 18 pouces de largeur et 14 pouces de profondeur; ils seront solidement posés.

43. La pierre employée dans toutes les parties de l'ouvrage (sauf les écoinçons du lit de caisson, et les écoinçons intérieurs des radiers, ou les écoinçons et les chardonnets des portes, qui seront en granit) sera du calcaire de Saint-Vincent de Paul, de Terrebonne, des forges de Radnor, de Saint-Maurice, ou d'autres carrières approuvées par l'ingénieur. Ces pierres devront être dures, sans tache de poudre, sans trous, sans défauts ni imperfections d'aucune sorte, et dans tous les cas elles seront posées sur leur lit de carrière.

44. Chaque pierre sera posée sur un bon lit de mortier et solidifiée à coups de masse en bois pesant au moins 50 livres. Les joints de parement seront remplis sur une profondeur de 4 pouces avec 1 pour 1 de mortier de ciment; ils seront tirés à l'instrument et jointoyés pendant qu'ils seront humides. Les joints verticaux seront solidement jointoyés; chaque assise devra être partout parfaitement de niveau et bien hourdée au coulis. Le mur devra rester humide au temps sec.

45. On ne fera pas de maçonnerie et on ne posera point de béton, à partir du 1er novembre jusqu'au 1er mai sans avoir obtenu de l'ingénieur une permission spéciale, qui pourra être encore retirée en donnant cinq heures d'avis.

46. Des défenses de 12 pouces carrés, chanfreinées à leurs angles extérieurs, seront posées sur le parement de la maçonnerie des murs des quais et du chenal de l'entrée; elles y seront assujetties par des boulons taraudés, en queue de renard, de fer zingué de 1 pouce de diamètre, enfoncés dans cette maçonnerie. Les défenses auront 26 pieds de longueur et seront munies chacune de six boulons. Les noix et rondelles seront fraisées et tamponnées.

47. Il y aura aussi quatre rangées de cales de 9 pouces sur 10, chanfreinées aux angles extérieurs. Elles seront étroitement ajustées entre les défenses et assujetties avec de semblables boulons de $\frac{7}{8}$ de pouce de diamètre, trois dans chaque cale. Le bois des défenses et des cales sera du pin blanc.

BÉTON ET MORTIER.

48. Le béton sera composé de six parties, par mesure, de sable et de pierre dans la proportion d'une de sable à cinq de pierre, et d'une partie de ciment de Portland; mais on pourra changer de temps à autre les proportions du sable à la pierre, à la discrétion de l'ingénieur, sans frais supplémentaires.

49. Le béton sera mélangé à la main sur une plate-forme en madriers de 3 pouces, dressés à rainures et languettes, posés serrés et bien étanches. Les ingrédients seront